



**A compléter chaque année jusqu'au 31 mai
(à compléter en caractères imprimés)**

1 ■ Enfant

Prénom - Nom : Date de naissance :
Taille : cm / Poids : kg Classe/Enseignant/e :/
Signe particulier : Fille ☐ Garçon ☐
Nationalité : Langue maternelle :

2 ■ Représentant légal (RL)

Autorité parentale ☐ Conjointe ☐ Père ☐ Mère

Statut	Mère	Père
Prénom, nom		
Adresse		
NPA, Localité		
Adresse de facturation	☐	☐
Etat civil	☐ célib. ☐ marié/e ☐ séparé/e ☐ divorcé/e	☐ célib. ☐ marié/e ☐ séparé/e ☐ divorcé/e
Tél. privé		
E-mail	@.....	@.....
Employeur		
Profession		
Taux d'activité		
Tél. professionnel		

3 ■ Personnes de contact et autorisées à venir chercher mon enfant

Nom et prénom	Tél. privé	Mobile	Tél. prof.	Statut*
1)				
2)				
3)				

* : Père/Mère – Compagne/Compagnon – Famille – Droit de garde – Ami/Amie

4 ■ Inscription pour les unités suivantes

Date du 1 ^{er} jour à l'AES		__.__.__ (à compléter obligatoirement) ex : 25.08.2022				
Accueil	de – à	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 - Début de matinée	: 06.30 – 07.55	☐ LU1	☐ MA1	☐ ME1	☐ JE1	☐ VE1
2 - Matinée	: 07.55 – 11.30	☐ LU2	☐ MA2	☐ ME2	☐ JE2	☐ VE2
3 - Midi	: 11.30 – 13.20	☐ LU3	☐ MA3	☐ ME3	☐ JE3	☐ VE3
4 - Après-midi	: 13.20 – 15.00	☐ LU4	☐ MA4	☐ ME4	☐ JE4	☐ VE4
5 - Fin d'après-midi	: 15.00 – 18.00	☐ LU5	☐ MA5		☐ JE5	☐ VE5
6 - Devoirs surveillés (gratuit)		☐ LUD	☐ MAD		☐ JED	

5 ■ Option/s : (oui = Cochez ce qui convient si besoin)

- 5.1 ■ Repas : ☐ sans porc ☐ Végétarien
- 5.2 ■ Allergie/s : ☐ (Avec Certificat maladie)
- 5.3 ■ Médication : ☐ Arnica (Chutes, coups) ☐ Apis (Piqûres d'insectes) ☐ Nux Vomica (Vomissement)
- 5.4 ■ Blessures : ☐ Ouate Hémostatique ☐ Merfen désinfectant ☐ Crème Arnica
- 5.5 ■ Rentrer seul le soir : ☐ oui à partir de : ____ h ____
- 5.6 ■ Autorisations de prendre des photos uniquement usage interne ☐ Oui ☐ Non

5.7 ■ Autorisations de prendre les transports publics

☐ Oui☐ Non*Les renseignements ci-dessous seront traités de manière confidentielle par le personnel de l'AES.***6 ■ Détermination du tarif****6.1 Revenus**

	Mère	Père	(AES)
Les montants ci-après s'entendent :	Par année	Par année	
Revenu brut (SANS les allocations familiales) :	Fr.	Fr.	<u>Emolument nouveau dossier</u>
13 ^e salaire :	☐ oui ☐ inclus ☐ non	☐ oui ☐ inclus ☐ non	☐ 30.-
Pensions reçues (+) (12x) :	Fr.	Fr.	☐ 50.-
Pensions versées (-) (12x) :	Fr.	Fr.	☐ 60.-
Autres revenus (AC, AI, en nature) :	Fr.	Fr.	

Revenu déterminant	somme RL1 et RL2	Fr.
---------------------------	------------------	----------

6.2 Autre(s) enfant(s) accueilli(s) à l'AES

Nom	Prénom
.....	
.....	
.....	

Remarque :

■ Annexes à remettre obligatoirement avec la présente inscription :

- Certificat de salaire ou dernière fiche de salaire
- Attestation ou décision pour la pension alimentaire
- Ordonnance médicale en cas de traitement continu (avec posologie)

■ Date et signature/s

☐ Le/Les soussigné/s confirme/nt avoir pris connaissance du **Règlement interne sur le fonctionnement de l'AES** disponible auprès de l'AES et sur le site internet www.granges-paccot.ch et que les renseignements donnés sont exacts, en particulier ceux permettant de définir le revenu déterminant.

Seules les inscriptions dûment complétées et retournées dans le délai imparti et accompagnées des annexes obligatoires seront traitées

Date:

Signature/s :

Chers parents,

Voici quelques explications concernant les points suivants :

5.3 et 5.4 En cas de chutes, de coups nous avons de la crème arnica à appliquer, des granules arnica pour les douleurs, du Merfen pour désinfecter une petite plaie dans notre trousse de secours mais aussi des granules Apis en cas de petite piqures d'insectes et des granules Nux Vomica en cas de nausées ou de vomissements. Ces médicaments sont homéopathiques sauf le Merfen. Cocher ce que vous êtes d'accord qu'on utilise pour vos enfants sachant que dans certaines situations vous serez bien évidemment prévenus.

5.5 Il est destiné aux enfants qui pourraient rentrer seul à la maison depuis l'accueil à une heure précise sur toute l'année.

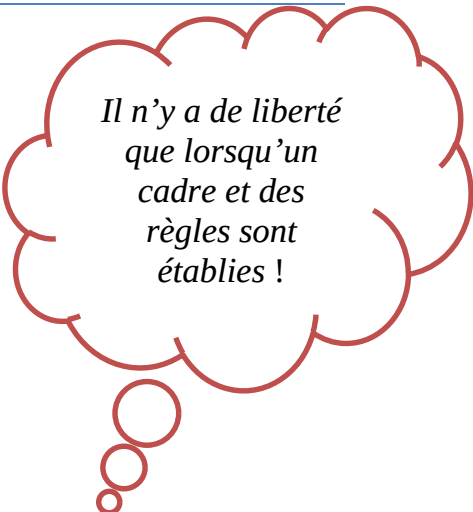
5.6 Il concerne le droit à l'image. Ces photos sont strictement destinées à un usage interne pour des souvenirs de l'AES. A vous de choisir si vous êtes en accord avec cela.

5.7 Une demande d'autorisation afin de pouvoir utiliser, avec vos enfants accompagnés du personnel de l'AES, les transports publics tels que le train, le bus ou le bateau lors des différentes sorties effectuées dans le cadre des activités de l'AES.



Règles de vie de l'accueil

- ❖ Je suis **bienveillant-e**
- ❖ Je dis **bonjour** quand j'arrive et **au revoir** quand je pars.
- ❖ J'utilise les mots magiques **s'il vous plaît** et **merci**.
- ❖ Dans l'AES, je **marche**.
- ❖ Je parle **gentiment** avec mes camarades et les accueillantes, je ne dis pas de **vilains mots**.
- ❖ J'utilise et range avec **respect** le matériel et les jeux.
- ❖ **J'écoute** ce que me disent **les accueillantes**.
- ❖ Il n'y a pas de **bonbons ni chewing-gum** à l'AES.



Il n'y a de liberté
que lorsqu'un
cadre et des
règles sont
établies !



Lors des repas et goûter

- ❖ Je reste **tranquille** à table et m'assieds **correctement**.
- ❖ Je **mange** proprement et **goûte** les aliments dans mon assiette.
- ❖ Je demande **pour sortir** de table.
- ❖ Je **parle** avec les enfants de ma table pour **éviter le bruit**.
- ❖ Je débarrasse, je nettoie la table et monte ma chaise.